Fiche de procédure

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	2021/0241(COD)	Procédure terminée
Informations accompagnant les transferts de fonds et certains crypto-actifs Sujet 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 2.50.10 Surveillance financière 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux Priorités législatives Déclaration commune 2021 Déclaration commune 2022		

Informations techniques

Référence de procédure	2021/0241(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 110; Règlement du Parlement EP 58; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CJ12/9/07897